



Compte rendu du Conseil d'Etablissement du 14 juin 2016

Etaient présents :

Voix délibératives

JP Faou (proviseur), G. Rapp (directeur primaire), B. Furlan (CPE), C. Fleury (DAF), J.Y. Gillon (Ambassade de France), H. Chaudhry (représentante élue des enseignants), A. Bergès (représentant élu des enseignants), J. Allemand (représentante élue des enseignants), N. Godeau (représentante élue des parents d'élèves), Daniel Dobias et Tom Martin (représentants des élèves).

Voix consultatives

N. Sokoloff (représentant de l'APE), I. Jaitly (représentante de l'APE), P.Y. Meunier (personnalité qualifiée)

Etaient excusés :

M. de Miliano, Madame Ugo, Madame Menard, Madame Fuchs, M. Demianenko, M. Chazot, M. Barthelemy, Madame Forler.

1/ Préparation de la rentrée 2016 : Structure, Carte des emplois, modalités pédagogiques primaire et secondaire

Les effectifs inscrits pour l'année scolaire 2016/2017 sont actuellement de 303 élèves et 13 élèves en TPS. L'objectif de 330 élèves à la rentrée 2016 reste accessible.

Pour mémoire, le budget de l'année 2016 est établi sur un effectif à 360 élèves.

Structure secondaire :

1 classe par niveau de la 6^e à la Terminale

Modalités pédagogiques au secondaire

Modalité de section internationale en cours d'homologation pour les 6^e, 5^e, 4^e

Modalité de section européenne pour les 2nde, 1^e, Terminale

Le latin est proposé en enseignement de complément pour le collège (5^e et 4^e+3^e)

Le latin est proposé pour un groupe de lycéens, la modalité est à trouver (2 professeurs ont été approchés).

3 séries générales sont ouvertes en Terminale : S, ES et L

Les spécialités : Maths et SSPO pour ES, SPC et SVT en S sont ouvertes

Les répartitions de service ne sont pas encore faites, le retour des dernières fiches navettes d'orientation ayant eu lieu pour les conseils de classe qui viennent de se terminer.

Des heures de soutien ont été maintenues pour le collège, à hauteur de 1h par niveau au collège, selon les niveaux avec un professeur de matière scientifique ou littéraire.

Structure au primaire

La structure est envisagée à 10 classes + 1 TPS.

Il y aura des classes à double niveau : 1 CP/CE1 et 1 CE2/CM2 ainsi qu'à la maternelle (1 PS/MS, 1 MS/GS)

Le directeur aura charge de classe à mi-temps (règle AEFÉ pour les écoles de 9 à 14 classes).

Ce tableau a été présenté au dernier conseil d'école.

Cette structure a aussi été travaillée au CA, du fait des implications budgétaires

Délibération :

Approuvez-vous cette organisation pour la rentrée prochaine ?

11 voix pour , unanimité des votants



Point d'information sur l'organisation BCDI et vie scolaire a la rentrée 2016 :
Cette organisation n'est pas totalement finalisée et ne peut donner lieu à une délibération. Néanmoins le proviseur souhaite faire part de l'avancement des travaux sur ce sujet

1/ BCDI : un assistant BCDI sera présent à temps plein
Un chargé de mission éducative est prévu pour un mi-temps.
Des questions sont posées sur l'organisation et les taches précises du travail de ce nouveau poste. Le proviseur présentera en détail ces éléments lors du CE de rentrée.

2/ Vie scolaire : non remplacement du CPE
La secrétaire du primaire étendra ses attributions pour la vie scolaire du secondaire
L'équipe des surveillants sera renforcée
Il reste à trouver des ressources pour le rôle de PRIO
Le proviseur présentera en détail ces éléments lors du CE de rentrée.

2/ Réforme des cycles

La mise en place de la réforme des cycles a été travaillée dans l'établissement, en conseil des maîtres pour les petites classes, en conseil école collège pour le cycle 3, en conseil pédagogique (programmations, enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI), accompagnement personnalisé (AP) etc) au secondaire.

Les actions inter degrés et les APC ont été préparées pour les cycles 2 et 3, ainsi que l'accompagnement personnalisé pour les 6èmes. Les activités pédagogiques complémentaires ont lieu sur le temps de pause méridienne et sont des activités liées au projet d'établissement (langage théâtre ...) et après la classe (activités de méthodologie).

La programmation du cycle 3 (CM1/CM2/6^e) a été travaillée en conseil école collège pour assurer la cohérence des enseignements.

Les programmes du cycle 4 (5^e/4^e/3^e) ont été travaillés en conseil pédagogique, essentiellement autour des EPI.

L'enveloppe des enseignements complémentaires a été répartie en 2 heures d'accompagnement personnalisé et 2 heures d'EPI hebdomadaires sur les trois années du cycle 4.

Une carte de 9 EPI a été définie. Les projets commenceront au 2^e trimestre de chaque année et seront suivis par les enseignants qui sont partie prenante. Pour cette première année, les EPI sont imposés aux élèves.

Au terme du cycle 4, chaque élève devra avoir réalisé des projets dans le cadre d'EPI qui couvrent au moins 6 thèmes. L'épreuve orale de l'examen du brevet en fin de 3^{ème} pourra porter sur l'une de ces réalisations. Les EPI sont évalués tout au long du cycle.

3/ Carte des emplois expatriés à la rentrée 2017

Le proviseur demande l'avis du conseil pour communication à l'AEFE.

Le président du conseil d'administration fait part de sa rencontre avec le directeur de l'AEFE, afin de présenter la situation du lycée et de demander le soutien de l'agence au plan de développement du lycée. Il a défendu la conservation des 2 postes d'expatriés au LFD. Cela représenterait un signal fort du soutien de l'AEFE au lycée.

Le proviseur recommande le maintien des 2 postes d'expatriés à la rentrée 2017..

M. Gillon argumente que la structure du LFD comprenant une partie secondaire complète et homologuée et une partie primaire majoritaire justifie ce maintien.



Délibération :

Approuvez-vous ce maintien de 2 postes pour la rentrée 2017 ?

11 voix pour, unanimité des votants

4/ Projets pédagogiques

Chorale au LFD :

C'est un projet porté par le professeur de musique, très intéressant pour le lycée, qui permettra de constituer un patrimoine de chant à valoriser par exemple auprès d'autres écoles. Il pourrait être aussi rattaché à l'action « Playing for change » en préparation avec des collèves en France.

Ce projet reste à financer, n'étant pas une fiche action classique (pas sur le temps scolaire) et n'est pas envisagé comme une AES.

La question est posée de la participation possible des parents d'élèves au chœur adulte.

Si ce projet est envisagé comme un outil de communication de l'établissement, un budget ad hoc peut être recherché.

Etes-vous favorable à ce projet ?

11 voix pour, unanimité des votants

« Les Incorruptibles » :

Les porteurs de projet proposent la reconduction de ce projet déjà mené dans l'établissement depuis plusieurs années.

Ce projet vise à impulser le goût de la lecture dans les classes de collège essentiellement (CM2 – 2nde) et se matérialise par un concours littéraire.

Mme Godeau fait part du manque de visibilité de ce projet vis-à-vis des parents (lancement, votes, résultats, livres lus, etc ...).

La correspondance avec les auteurs est un point intéressant de ce projet, de nature à renforcer l'émulation auprès des jeunes lecteurs. Cet aspect sera introduit dans le budget en plus de l'achat des livres dans la demande de budget présenté au CA.

Etes-vous favorable à ce projet ?

11 voix pour, unanimité des votants

TICE au cycle 2 :

L'objectif est d'introduire dans la didactique du cycle 2 les possibilités offertes par les outils numériques.

Les enseignants proposent l'utilisation des TICE comme levier de pratiques pédagogiques innovantes, pour des séances de travail en atelier. La tenue d'un blog de classe permettra de renforcer le lien école-famille.

Ce projet est totalement en phase avec la manière dont le développement du numérique est envisagé dans le projet d'établissement, à savoir soutenir des enseignants qui sont porteurs de projets TICE.

Ce projet fera l'objet d'une demande d'aide financière à l'AEFE par le biais d'une Action Pédagogique Pilote (APP) .

Etes-vous favorable à ce projet ?

11 voix pour, unanimité des votants

L'Année Yoga :

Ce projet fait suite à la semaine du Yoga pour lesquels les retours ont été très positifs.

L'objectif est de développer le bien être à travers la pratique du yoga, créer des espaces de rencontre autour du yoga, pérenniser les pratiques et acquis des enseignants et des élèves.

Ce projet est organisé autour de la semaine du yoga, de la création d'une salle de relaxation et de yoga ouverte à tous dans l'établissement, et de l'organisation d'un festival avec une ou deux ½ journées par classe autour de l'activité yoga

Le projet s'appuie aussi sur les possibilités de formation des enseignants offertes par une fondation recommandée par le ministère de l'éducation indien.



M. Gillon demande à ce qu'une enquête soit menée sur cette fondation, afin de garantir sa neutralité politique et religieuse.
Ce projet fera l'objet d'une demande d'aide financière à l'AEFE par le biais d'une Action Pédagogique Pilote (APP) .

Etes-vous favorable à ce projet ?

10 voix pour, 1 abstention

Monsieur Gillon explique les réserves qu'il a émises : un établissement français d'enseignement doit-il placer le yoga au centre de son activité ? De même, le yoga présente une dimension physique et une dimension psychique. Nos enseignants ne sont pas des spécialistes.

Monsieur Sokoloff suggère que soit mis en œuvre une action d'initialisation à la philosophie avant l'année de terminale, voire auprès de jeunes élèves.

Les parents d'élèves suggèrent que soient mise en œuvre une collaboration avec les scientifiques du CSH et les équipes du conseiller scientifique au profit de nos élèves.

5/ Questions diverses

Madame Godeau questionne la direction du LFD sur son attitude face à des observations faites pendant l'activité de piscine :

« Certaines familles imposent des tenues très pudiques à leur fille ». Le proviseur rappelle qu'aucun article du règlement ni aucun texte de l'éducation nationale ne fixe de norme sur les maillots de bains et que ce qui est requis, c'est la participation de tous à toutes les activités scolaires dans une tenue compatible avec ce activités.

« Certains élèves sont dispensés de cette activité car ils suivent les règles du Ramadan ». S'il y a eu des élèves qui ne se sont pas présentés à l'activité au début du Ramadan, la situation a été gérée par la vie scolaire et les enseignants et est rentrée dans l'ordre. Il n'y a pas eu de dispense autorisée par l'établissement.

Le président
JP Faou
Proviseur